

Rapport d'activité 2006

Rapport d'activité 2006

*Secteur des Distributeurs
Conseils – Hors Domicile*



1. La collecte du secteur

Les versements au titre de 2006 des entreprises relevant du secteur des distributeurs conseils hors domicile, tous dispositifs confondus ont représenté un montant de :

- **1,1 million d'euros** au titre du **plan de formation**
- **1,5 million d'euros** au titre de la **professionnalisation**
- **1 million d'euros** au titre de la **taxe d'apprentissage**

Entreprises versantes (plus de 10 salariés & moins de 10 salariés)

Branche	Nombre d'entreprises	Nombre de salariés
FNB	548	12 503

Versements

FNB	Plan conventionnel*	Plan volontaire*	Plan reliquat*	Professionnalisation*	Total
Entreprises + de 10 salariés	204 217 €	484 538 €	262 920 €	1 459 335 €	2 411 010 €
Entreprises - de 10 salariés		144 237 €		54 149 €	198 386 €

* Les contributions au financement de la formation professionnelle continue sont calculées à partir de la masse salariale brute de l'année pour laquelle est établie la participation.

Le budget formation se répartit comme suit :

- entreprises moins de 10 salariés : Professionnalisation 0,15 % / Plan de formation 0,40 %.
- entreprises de 10 à 19 salariés : Professionnalisation 0,15 % / Plan de formation 0,90 % (dont un minimum de 0,32 % à verser à l'Agefatoria).
- entreprises plus de 20 salariés : Professionnalisation 0,5 % / Plan de formation 0,90 % (dont un minimum de 0,32 % à verser à l'Agefatoria).

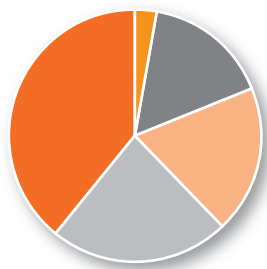
2.1 Les actions financées au titre du plan de formation

Branche	Nbre de dossiers	Nbre de stagiaires	Heures de formation	Durée moyenne	Montant des engagements
FNB	456	842	18 433	26 heures	736 800 €

En 2006, les engagements financiers au titre du plan de formation représentent : 633 323 euros pour les entreprises de plus de 10 salariés, et 103 478 euros pour les entreprises de moins de 10 salariés.

Répartition par sexe : **23 % de femmes et 77 % d'hommes.**

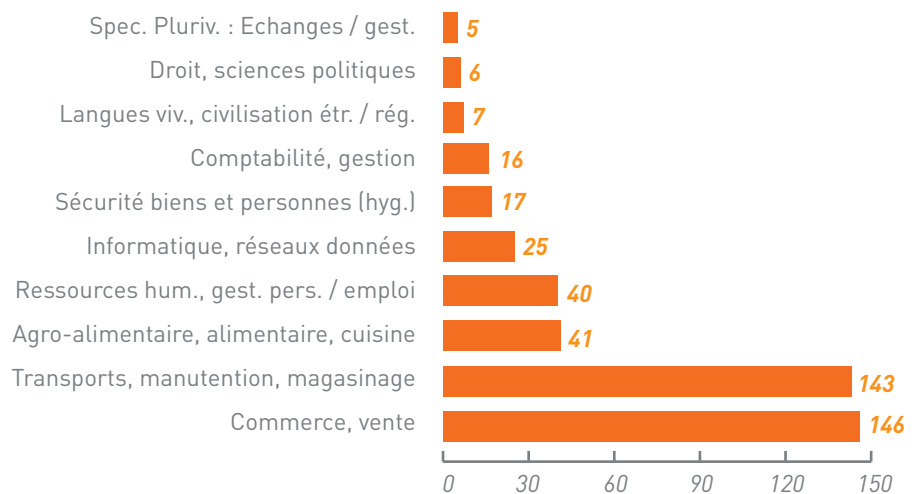
Répartition par CSP



- ouvrier non qualifié : **3 %**
- ouvrier qualifié : **16 %**
- employé : **19 %**
- agent technique - agent de maîtrise : **23 %**
- ingénieur / cadre : **39 %**

Répartition par domaine de formation

nombre de dossiers



Une commission paritaire sectorielle examine les financements à attribuer sur fonds mutualisés, et relatifs à des projets importants ou d'intérêt collectif. **En 2006, la commission des boissons a engagé 150 630 euros, au bénéfice de formations réalisées par 2 entreprises auprès de 443 salariés.**

Par ailleurs, le nombre d'entreprises confiant la gestion de leurs fonds à l'Agefatoria au-delà des obligations conventionnelles est en augmentation. Celles-ci concluent une formule d'adhésion annuelle, permettant d'ajuster les financements et services rendus à la politique de formation de l'entreprise.

À titre d'information, **19 entreprises relevant de la FNB ont conclu une formule d'adhésion.**

2.2 Les actions financées au titre du contrat de professionnalisation

Branche FNB	Entreprises plus de 10 salariés	Entreprises moins de 10 salariés	Total
Nombre d'entreprises	40	20	60
Nombre de dossiers	64	23	87
Nombre de stagiaires	64	23	87
Heures de formation	46 696	23 014	69 710
Durée moyenne	729 heures	1 000 heures	864 heures
Montant des engagements	643 557 €	334 215 €	977 772 €

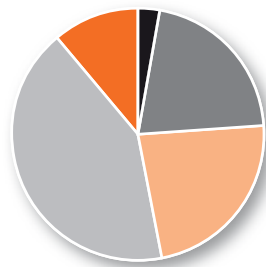
Répartition par sexe : **43 % de femmes** et **57 % d'hommes**.

2.3 Les actions financées au titre de la période de professionnalisation

Branche FNB	Entreprises plus de 10 salariés	Entreprises moins de 10 salariés	Total
Nombre d'entreprises	49	22	71
Nombre de dossiers	145	24	169
Nombre de stagiaires	337	27	364
Heures de formation	16 757	2 195	18 952
Durée moyenne	49 heures	81 heures	65 heures
Montant des engagements	239 447 €	39 477 €	278 924 €

Répartition par sexe : **69 % de femmes** et **31 % d'hommes**.

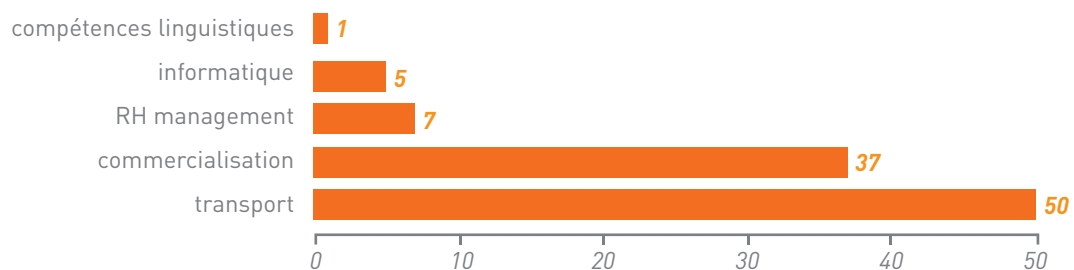
Répartition par CSP



- ouvrier non qualifié : **3 %**
- ouvrier qualifié : **21 %**
- employé : **23 %**
- agent technique - agent de maîtrise : **42 %**
- ingénieur / cadre : **11 %**

Répartition par domaine de formation

nombre de dossiers



2.4 Tutorat afférent aux contrats et périodes de professionnalisation

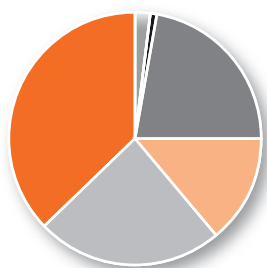
Branche FNB	Exercice de la mission tutorale	Formation de tuteur
Nombre d'entreprises	38	6
Nombre de dossiers	51	6
Nombre de stagiaires	51	6
Montant des engagements	71 010 €	2 775 €

2.5 Les actions financées au titre du droit individuel à la formation – DIF

Branche FNB	Entreprises plus de 10 salariés	Entreprises moins de 10 salariés	Total
Nombre d'entreprises	26	6	32
Nombre de dossiers	85	11	96
Nombre de stagiaires	280	20	300
Heures de formation	5 996	323	6 319
Durée moyenne	21 heures	16 heures	18 heures
Montant des engagements	357 248 €	15 072 €	372 320 €

Répartition par sexe : **18 % de femmes** et **82 % d'hommes**.

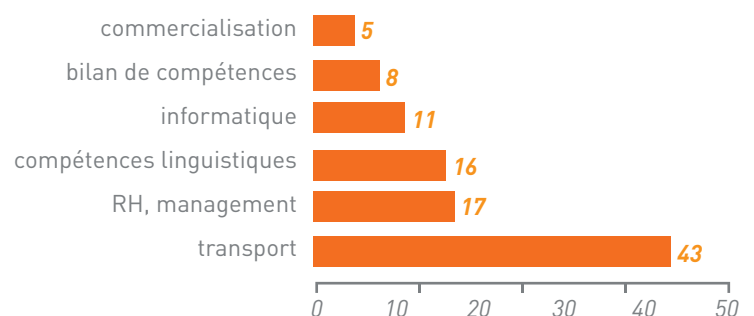
Répartition par CSP



- non précisé : 2 %
- ouvrier non qualifié : 1 %
- ouvrier qualifié : 22 %
- employé : 14 %
- agent technique - agent de maîtrise : 24 %
- ingénieur / cadre : 37 %

Répartition par domaine de formation

nombre de dossiers



3. Études et actions collectives

(par décision du conseil d'administration de l'Agefatoria)

Bilan financier des études au bénéfice de la FNB

Intitulé de l'étude de branches	Budget	Branches	Engagements HT
Étude préalable à la mise en place de l'Observatoire	0,05 %	Distribution de boissons	84 200 €
Cofinancement des travaux de l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications	0,05 %	Distribution de boissons	81 700 €
		Total	165 900 €

Bilan financier des actions collectives du secteur

Catégories	Intitulé de l'action collective de branches	Budget	Branches	Engagements HT
Actions de formation collectives spécifiques à des branches	Formation des membres des jurys CQP	0,05 %	Distribution de boissons	5 000 €
	Positionnement ECIA*	0,05 %	Distribution de boissons	2 920 €
			Total	7 920 €

* ECIA : Evaluation des Compétences dans les Industries Alimentaires

Bilan des CQP délivrés dans la branche

Intitulé du CQP	Nombre d'entreprise	Nombre de CQP obtenus
Chauffeur livreur animateur services	1	7
Total	1	7



AGEFAFORIA - OPCA des Industries Alimentaires

21, rue Fortuny - 75850 Paris Cedex 17

Tél. : 01.43.18.45.00 - Fax : 01.43.18.45.01

Courriel : siege@agefatoria.asso.fr

Sites : www.agefatoria.info

www.metiers-industries-alimentaires.com

**Organisme paritaire, partenaire des entreprises
et des salariés du secteur des industries
alimentaires, l'Agefatoria a pour missions :**

- 1.** Information / conseil et ingénierie financière de la formation professionnelle auprès des entreprises,
- 2.** Collecte et gestion des fonds de la formation professionnelle,
- 3.** Coordination au niveau national des études et des actions collectives.

L'Agefatoria a collecté **85 millions d'euros** au titre de l'exercice 2006, pour **6915 entreprises** cotisantes.